



ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS

MAIF
CS 90000 - 79038 NIORT cedex 9
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Ent. Régie par le Code des Assurances
SIREN : 775 709 702
N° intracommunautaire FR81775709702
TVA non applicable : article 261 C 2e du CGI

MAIF Associations & Collectivités Lille
12 rue de Cambrai - LILLE
Du lundi au vendredi de 9h à 18h sauf le jeudi de 10h à 18h
Téléphone : 09 78 97 98 99 (prix d'un appel local)
Pour nous écrire : Groupe MAIF Gestion Courriers Sociétaires 79018 Niort cedex 9
Télécopie : 05 49 26 59 94 @ www.maif-associationsetcollectivites.fr



**AVIS D'ECHEANCE 2015
VALANT FACTURE**

PM C59M

1/3 35/19/9007/3011 01AA5135202LETF 11 BUG



ASSO SEPT LIEUX
7 RUE VOLTAIRE
59370 MONS EN BAROEUL

N° de sociétaire : 3812336 H

Le 1er janvier 2015

Madame, Monsieur,

La cotisation annuelle vient à échéance le 1er janvier de chaque année.

Le présent avis d'échéance précise le montant et les modalités de paiement de la cotisation pour la période d'assurance s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2015 et récapitule les risques déclarés au 21/11/2014.

Nous vous invitons à **vérifier l'exactitude de ces informations**. Si celles-ci ne correspondent plus à la réalité de votre situation, contactez-nous au 09 78 97 98 99 ou par e-mail à l'adresse suivante : gestionsocietaire@maif.fr.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments mutualistes.

La MAIF

Récapitulatif de votre contrat et de sa cotisation annuelle en €	HT	TTC
RAQVAM - L'assurance Multirisques des Associations & Collectivités	125,35	138,69
Contribution obligatoire "attentats"		6,60
Frais d'échéance		7,31

TOTAL TTC : 152,60 €

La totalité de la somme de 152,60 € sera prélevée le 7 janvier 2015 sur votre compte n° FR7615629027190005407730166.

Le non-paiement d'une cotisation due est susceptible d'entraîner des frais d'impayé de 6,30 €.

ASSOCIATIONS
& COLLECTIVITÉS**MAIF**

CS 90000 - 79038 NIORT cedex 9
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
 Ent. Régie par le Code des Assurances
 SIREN : 775 709 702
 N° intracommunautaire FR81775709702
 TVA non applicable : article 261 C 2e du CGI

N° de sociétaire : 3812336 H

ASSO SEPT LIEUX



(suite)

Détails de vos risques assurés et de leurs cotisations annuelles en €**RAQVAM - Contrat des Associations & Collectivités**

	HT	TTC
RAQVAM - Contrat des Associations & Collectivités	125,35	138,69
<u>Formule</u> <u>Intitulé</u>		
A901 50 PERS. SANS SPORT	64,03	69,80
M911 FORF. 7 700 € / 50 M2	61,32	68,89

	HT	TTC
RAQVAM - Contrat des Associations & Collectivités	125,35	138,69
<u>Formule</u> <u>Intitulé</u>		
A901 50 PERS. SANS SPORT	64,03	69,80
M911 FORF. 7 700 € / 50 M2	61,32	68,89

NB : - contribution réglementaire "catastrophes naturelles" TTC incluse : RAQVAM 6,68 €

Toute opération contractuelle enregistrée après le 21/11/2014 entraîne l'édition de documents spécifiques (conditions particulières et relevés de compte) et non la réédition d'un nouvel avis d'échéance.